

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 28 janvier 2019

—
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
—

A la suite de plusieurs articles parus dans la presse sur la situation financière de l'Office National des Forêts, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation souhaite apporter les précisions suivantes.

L'Office est confronté depuis plusieurs années à une situation financière tendue, mais qui ne remet pas en cause l'avenir de l'établissement. La fragilisation du modèle économique de l'ONF s'explique notamment par la stagnation du prix du bois et l'impact de charges nouvelles (CAS pension, charges liées à l'accueil du public en forêt...).

Dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, l'ONF a engagé de gros efforts pour améliorer l'efficacité de sa gestion : augmentation du chiffre d'affaire et de la valeur ajoutée, maîtrise des charges, autant d'efforts qui commencent à porter leurs fruits.

Dans la perspective de l'élaboration du prochain contrat 2021-2025, une mission interministérielle a été mise en place par le gouvernement. Elle doit proposer des pistes d'évolution de nature à consolider structurellement l'Etablissement.

L'ONF est l'opérateur de référence dans la gestion des forêts publiques, forêts domaniales et forêts des collectivités. Il a un rôle structurant pour la filière bois en mettant en marché 40% du bois d'œuvre commercialisé en France. Il est un acteur majeur de la transition écologique au travers de la gestion durable des forêts : lutte contre le changement climatique, protection des sols et de l'eau, préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels (DFCI, restauration des terrains en montagne.). Enfin, les forêts domaniales, de par leur situation et leur ouverture au public, accueillent une part importante des 700 millions de visites annuelles en forêt.

Didier GUILLAUME réaffirme sa confiance à l'ONF et à ses personnels qui accomplissent leurs missions dans leur grande diversité, avec beaucoup de professionnalisme et de compétence.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr